



REPUBLIKAN' I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

SERVICE DES LOGEMENTS ET BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS (SLBA)

QUITUS DE RECENSEMENT

→ Qu'est-ce qu'un quitus de recensement ?

Le quitus de recensement est une pièce justifiant le recensement par la DPE des bâtiments administratifs mis à la disposition des Institutions, des Ministères et des Etablissements Publics. Elle est requise par le Contrôle Financier dans la procédure d'engagement relative aux travaux d'entretiens et de réhabilitations des bâtiments administratifs.

→ Qui sont concernés ?

Tous les ministères et toutes les institutions en sont concernés.

→ Quelles en sont les conditions ?

Le quitus de recensement s'obtient à condition de fournir un dossier complet.

→ Quelle est la durée de traitement du dossier ?

Le quitus de recensement est délivré en trois (03) ou cinq (05) jours.

@ Quelles sont les pièces à fournir ?

Les pièces requises pour avoir un quitus de recensement sont les suivantes :

- ✓ Demande de l'entité concernée
- ✓ Canevas de recensement dûment rempli et signé
- ✓ Certificat d'Immatriculation de Situation Juridique (CISJ) moins de 3 mois de la propriété abritant les bâtiments
- ✓ Tout acte jugé utile (acte de donation, acte de vente, acte de transfert, etc.)

Chef de Division Gestion des Logements et Bâtiments Administratifs



Service des Logements Administratifs Tsaralalana
Porte 06



slba.dpe@dgfag.mg



034 60 200 12